

Fiche 1 — L'alliance franco-autrichienne

Avant d'être une reine française, Marie-Antoinette est l'enfant offerte à une diplomatie européenne.

1. L'alliance entre la **France** et l'**Autriche**, conclue en **1756**, rompt une longue hostilité entre les **Bourbons** et les **Habsbourg**. Le duc de **Choiseul**, chef du gouvernement de **Louis XV**, en est un artisan décisif. Elle répond à l'ascension de la **Prusse** et à la puissance maritime de l'**Angleterre**.
2. La guerre de Sept Ans, achevée par les traités de **1763**, laisse la **France** diminuée. **Choiseul** fait avancer dès **1764** le projet de mariage, achevé en **1770**, pour consolider ce rapprochement. L'union projetée ne relève donc pas d'une inclination privée. Elle sert une stratégie d'équilibre continental.
3. Née à **Vienne** le **2 novembre 1755**, **Marie-Antoinette** est la fille de l'impératrice **Marie-Thérèse** et de l'empereur **François Ier**. Elle grandit dans une famille où les enfants participent aux intérêts de la maison souveraine. Elle est préparée à représenter dignement l'**Autriche**.
4. Le **16 mai 1770**, elle épouse à **Versailles** le dauphin **Louis-Auguste**, petit-fils de **Louis XV**. Elle a quatorze ans ; lui en a quinze. La cérémonie parachève un contrat d'État. Au passage de la frontière, une mise en scène lui fait abandonner vêtements et entourage autrichiens : l'archiduchesse doit désormais apparaître entièrement française.
5. Cette transformation officielle ne dissipe pas les soupçons. À la Cour, des clans hostiles au rapprochement la désignent volontiers comme « l'Autrichienne ». Sa correspondance familiale devient un objet de surveillance. L'origine qui justifie son mariage nourrit donc aussi l'idée qu'elle ne serait jamais pleinement française.
6. L'alliance ne donne pas à la jeune femme une autorité politique immédiate. Elle n'est ni ministre ni ambassadrice ; son premier rôle est de donner des héritiers. Mais chacun de ses gestes est interprété à travers la relation avec **Vienne**. Les intérêts familiaux, les usages de Cour et les affaires internationales se mêlent autour d'elle sans qu'elle en maîtrise les règles.
7. Après **1789**, cette équivoque devient plus dangereuse. La reine cherche auprès de l'empereur **Léopold II**, son frère, puis de l'empereur **François II**, un appui pour sauver la monarchie. Ses adversaires y lisent la preuve qu'elle sacrifie la **France** à l'**Autriche**, alors que ses lettres expriment surtout l'angoisse d'une famille royale prisonnière des événements.
8. La guerre déclarée à l'**Autriche** en **avril 1792** transforme l'insinuation en accusation politique. Dans un pays en guerre, toute relation de la reine avec les cours étrangères paraît suspecte. La haine contre « l'Autrichienne » ne naît pas alors, mais le conflit lui fournit une force nouvelle et rend presque impossible toute défense nuancée de sa position.
9. Le mariage franco-autrichien éclaire ainsi une solitude particulière. **Marie-Antoinette** arrive chargée d'une mission imposée, dans une société qui lui demande simultanément de devenir française et de rester le gage d'un lien avec sa famille. Un traité peut unir deux maisons ; il ne crée pas de lui-même une confiance entre les peuples.
10. Le travail historique ne choisit ni le monstre ni la sainte. Il retrouve une femme née en **1755**, exécutée en **1793**, parfois maladroite, souvent courageuse, européenne et tragique.

Fiche 2 — De dauphine à reine

*La jeune étrangère arrive à **Versailles** pour donner un héritier ; elle y découvre une scène où chaque geste engage la monarchie.*

1. De 1770 à 1774, **Marie-Antoinette** porte le titre de dauphine, épouse de l'héritier présomptif du trône. À **Versailles**, ce statut la place au centre de l'étiquette, sans lui donner le pouvoir d'une reine. Elle doit apprendre des usages minutieux, supporter les regards et trouver sa place parmi des familles qui vivent de la proximité royale.
2. Son arrivée est difficile parce que l'éducation reçue à **Vienne** l'a peu préparée aux subtilités de la Cour française. L'ambassadeur **Mercy-Argenteau**, qui conseille **Marie-Thérèse**, s'inquiète de ses lacunes et de son goût pour les divertissements. La dauphine apprend vite le français et la danse, mais la réserve politique lui reste étrangère.
3. Son mariage avec **Louis-Auguste** reste longtemps non consommé. Les raisons sont complexes : jeunesse du couple, maladresse, intimité exposée à une Cour indiscrete. L'absence d'enfant devient un sujet diplomatique et une source de rumeurs. Elle fragilise la dauphine.
4. La mort de **Louis XV**, le 10 mai 1774, fait de **Louis XVI** et de **Marie-Antoinette** le couple royal. Elle n'a pas dix-neuf ans. L'avènement offre une popularité initiale : les nouveaux souverains sont jeunes, le règne précédent est impopulaire, et beaucoup espèrent une réforme. Cette faveur, pourtant, repose sur des attentes qu'ils ne savent pas satisfaire.
5. Devenue reine, **Marie-Antoinette** doit représenter la monarchie dans les cérémonies, les fêtes et la distribution des grâces. Elle influence des nominations et protège des proches, sans posséder de responsabilité ministérielle. Son pouvoir est réel mais indirect.
6. La naissance de **Marie-Thérèse Charlotte** en 1778, puis de **Louis-Joseph** en 1781, apaise temporairement la question de la succession. Le décès de ce dernier en 1789 atteint profondément la famille. **Louis-Charles**, né en 1785, devient dauphin après cette mort. La maternité n'efface pas les critiques.
7. La reine cherche des espaces où l'étiquette pèse moins, avec ses amies et un cercle choisi. Ce désir est compréhensible ; il heurte cependant les courtisans écartés. À **Versailles**, refuser une faveur ou un accès n'est jamais seulement une préférence personnelle. Cela crée des vexations qui gagnent bientôt les salons, les lettres et les écrits hostiles.
8. Les portraits signés **Vigée Le Brun** montrent l'effort pour régler cette image. Le portrait en gaulle de 1783, jugé trop intime au Salon, doit être remplacé par une version plus conforme au rang. Le tableau **Marie-Antoinette et ses enfants**, exposé en 1787, propose au contraire une reine mère, entourée de ses enfants et visiblement attachée à la continuité dynastique.
9. Le problème de **Marie-Antoinette** n'est pas une simple frivolité privée. Elle supporte une fonction qui exige de paraître magnifique sans sembler dispendieuse, proche sans se montrer familière, influente sans paraître gouverner.
10. Ces exigences opposées composent un piège de représentation. Ses erreurs de jugement les aggravent, mais elles ne les créent pas seules. Passer de dauphine à reine ne signifie donc pas entrer dans une vie plus libre.